Utiliser une tronçonneuse en sécurité - en non mixité choisie

PUBLIC CIBLE

Paysannes installées et porteuses de projet, en Isère et dans les départements limitrophes.
! 8 places dispos par session ; pour des raisons de sécurité !
Voir ci-dessous pré-requis et matériel obligatoire.

OBJECTIFS

Connaître les règles de sécurité pour soi et les autres.
Se familiariser avec l'utilisation d'une tronçonneuse
Savoir utiliser sa tronçonneuse pour un usage du quotidien.
Savoir utiliser sa tronçonneuse pour des travaux agricoles.

ENJEUX

Gagner en autonomie et en sécurité lors de l'abattage d'arbres sur sa ferme.
Gagner en confiance et se sentir plus légitime dans des travaux réputés masculins.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire.
Par contre ... INDISPENSABLE d'adhérer à l'ADDEAR38 pour que vous et nous soyons couverts en cas d'accident
!! vous ne toucherez pas à une tronçonneuse si un des équipements manque !!
(responsabilité de l'ADDEAR en cas d'accidents)

CONTENU

Les règles de sécurité : état du matériel, EPI, environnement, état personnel.
Vérification des outils apportés par les stagiaires.
Point sur l'affûtage.
Pratique de la tronçonneuse.
Pratique de la coupe sur bois à terre.
Pratique de l'élagage depuis le sol et abattage de petits arbustes

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théorique et pratique.
Démonstration par la formatrice.
Création de groupe de 2 ou 3 stagiaires avec observation et pratique alternée au sein du groupe.
Correction des actions et postures par la formatrice.
Séance collective.

MOYENS MATÉRIELS

Les participantes doivent amener
- Tronçonneuses affûtées (au moins une tronçonneuse pour 2 stagiaires) / PAS d'élagueuse
- le nécessaire pour affûter ses machines
- Venir avec TOUS les EPI :
*Pantalon ou jambières de sécurité anti-coupure.
*Chaussures ou bottes de sécurité (idéal normalement : anti-dérapantes, anti-perforation et anti-coupure).
*Casque forestier COMPLET, soit avec 1 visière pour éviter les projections et 1 protection auditive.
*Gants de travail.
*Une veste ou manchettes de protection, à minima une veste épaisse et fermée.

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADDEAR 38

DURÉE : 7h00 jour(s)
DATE LIMITE : 11/02/2025

MODALITÉS D'ACCÈS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

TARIFS

Adhérent	**0 si éligible VIVEA €**
Non adhérent	**0 si éligible VIVEA €**
Non agricole	**Nous contacter ! €**

Finançable par le fond de formation Vivea

Non éligibles nous contacter !

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Juliette BELLAY
pratiquespaysannes@addear38.fr
Tél. : 09 60 03 50 14 / 07 49 90 08 48
Addear 38
117, rue des Alliés
38 030 Grenoble

MENTIONS
les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

SATISFACTION : 92% de nos stagiaires sont satisfait·e·s de nos formations

NOTE : Repas partagé tiré du sac, sur place.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

questionnaire d'auto-évaluation remplis en fin de formation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

ARDEAR
82690566569

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
18/02/2025	38000 Isère	Séverine VIVIER, formatrice, association Chemin Faisant. Juliette BELLAY, animatrice technique, ADDEAR38

THÈMES

Etre acteur sur son territoire | S'installer en AP | Approche globale | Autonomie

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)